

Commune de
PRIAY

*Bulletin
Municipal*



N° 2



1988

S O M M A I R E

- Mot du Maire (P. 1)
- Renseignements utiles (P. 2)
- Le Syndicat agricole de Priay (P. 7)
- Plan d'occupation des sols (P. 7)
- Budgets (P. 8)
- Réalisations 1987 - Prévisions 1988 (P. 11)
- Opération O.P.A.H. (P. 12)
- L'ADIL (P. 13)
- Associations (P. 14)
- Etat civil (P. 27)
- Priay en fanfare (P. 28)
- Manifestations 1988 (P. 31)

LE MOT DU MAIRE

Notre premier Bulletin Municipal vous a-t-il plu ? Je le pense !
Ce deuxième numéro vous permettra encore d'entendre battre le
cœur de Priay.

En 1987, de nouvelles réalisations montrent notre effort constant
de développement. Notre fonctionnement n'est pas toujours facile,
contrarié souvent par le frein des impératifs budgétaires.
Néanmoins, l'analyse des problèmes se fait toujours avec prudence
et jugement objectif. Ainsi, nous pensons obtenir certains résultats
satisfaisants pour réussir la mission qui nous a été confiée.

Je dois associer à ces efforts fructueux l'ensemble du Conseil
Municipal et les employés communaux.

Un hommage à nos sociétés locales pour leurs précieuses activités
qui sont le gage même d'une vie communautaire agréable.

Aujourd'hui comme demain, restons donc unis pour que Priay,
au reflet d'une population laborieuse, soit dans le bouquet de
la côteière cette fleur odorante pleine de charme et de joie de
vivre.

Le Maire

René SATHONNAX

R E N S E I G N E M E N T S U T I L E S

NUMEROS DE TELEPHONE IMPORTANTS - PERMANENCES DIVERSES

- Mairie : 74.35.67.25 - Permanences le Mardi, le Jeudi et le Samedi de 8 h 30 à 11 h 30.
- Gendarmerie : 17 ou 74.39.10.55 à Pont d'Ain.
- Santé : Samu 15 ou 74.38.00.18 ou 74.23.15.15.
Centre anti-poisons 78.54.14.15 à Grange Blanche (pavillon N)

Médecin : Docteur Tarrowx 74.35.66.47
Pharmacie : Mr Bel 74.35.60.19
Chirurgien-Dentiste : Mr Appel 74.35.60.54
Ambulances : Mr Berthet 74.39.15.15
 SOS Ambulances 74.39.09.09
Hôpital : Fleyriat à Viriat 74.22.82.88
Clinique chirurgicale : Ambérieu-en-Bugey
 74.38.30.00
Assistante Sociale : Pont d'Ain 74.39.07.21
 Permanences le 1er lundi de chaque mois (le matin).
- Pompiers : 18 ou 74.39.10.55 ou 74.39.04.44.
- Préfecture : Bourg-en-Bresse 74.32.30.00.
- Ecole : Priay 74.35.40.00.
- Fiscalité : Centre des Impôts Bourg Sud - Place de la Grenouillère 74.23.26.88
Perception à Pont d'Ain 74.39.04.75 - Tous les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
- Electricité : Ambérieu-en-Bugey 74.38.20.56
Dépannage 74.38.29.30.
- S.D.E.I. : Pont d'Ain 74.39.08.22.
- SNCF : Ambérieu-en-Bugey 74.21.50.50.
Réservations 74.38.03.74.
- Poste : Priay 74.35.60.41.
- Direction de l'équipement : Bourg-en-Bresse 74.22.82.11.
- Banque : Pont d'Ain Crédit Agricole 74.35.61.05.
Permanence le jeudi de 8 h 30 à 11 h 30.
Pont d'Ain Caisse d'Epargne 74.39.01.07.
Permanence le jeudi de 10 h à 11 h.
- Garde-champêtre : Mr Chambard René 74.35.62.34.
- Paroisse : 74.35.62.74.
- Bibliothèque : Permanence chaque jeudi de 16 h à 18 h.
- Marché : Tous les jeudis matin.

- Correspondants de Presse : Mme Michelin 74.35.40.05 pour le Progrès
Mr P. Bouvard 74.35.44.54 pour la voix de l'Ain

- Transports : Cars Philibert 74.35.62.97

Poncin-Lyon

	Semaine	Lundi-Mardi		Samedi	Dimanche
		Mercredi-Jeudi	Vendredi		
Poncin	6.40	/	/	/	19.00
Les Carronnières	6.57	/	/	/	19.18
Bellegarde	6.59	/	/	/	19.21
<u>PRIAY</u>	7.03	12.18	14.35	19.25	
Lyon Tolozan	8.35	13.39	16.08	20.41	
Lyon Cordeliers	8.37	13.40	16.09	20.42	
LYON Pont Wilson	8.39	13.41	16.10	20.43	
Lyon Place	8.41	13.42	16.11	20.44	
Antonin Ponset					
Lyon Perrache	8.45	13.45	16.14	20.45	

Avec changement à MEXIMIEUX

Lyon-Poncin

	Semaine	Lundi-Mardi		Samedi	Dimanche
		Mercredi-Jeudi	Vendredi		
Lyon Perrache	17.30	8.30	14.00	/	/
Lyon Pont de la Guillotière	17.35	8.35	14.03	/	/
Lyon Place Wilson	17.37	8.38	14.05	/	/
Lyon Cordeliers	17.39	8.39	14.07	/	/
Lyon Tolozan	17.41	8.40	14.09	/	/
<u>PRIAY</u>	18.51	9.46	15.25	/	/
Bellegarde	18.56	/	/	/	/
Les Carronnières	18.59	/	/	/	/
Poncin	19.26	/	/	/	/

Avec changement à MEXIMIEUX

Ambérieu-Priay-Bourg-en-Bresse

	Lundi-Mardi-Jeudi		Mercredi
	Vendredi		
Ambérieu	6.20		/
<u>PRIAY</u>	6.40		13.00
Bellegarde	6.45		13.04
Les Carronnières	6.50		13.08
Bourg-en-Bresse	7.50		14.00

B-U-D-G-E-T

Il sera analysé en 5 parties :

- dépenses de fonctionnement et recettes de fonctionnement
- dépenses d'investissement et recettes d'investissement
- étude sur les taxes locales.

I - Dépenses de fonctionnement

	1986		1987	
	B.P.	B.S.	B.P.	B.S.
Denrées et fournitures	142 800	5 000	137 000	4 500
Frais de personnel	517 600	5 000	506 800	30 000
Impôts et taxes	12 200	0	12 500	0
Travaux et services ext.	247 500	98 000	305 000	64 000
Participation et contingent	253 000	3 000	254 050	470
Allocations et subventions	30 905	2 400	35 370	11 680
Frais de gestion générale	102 643	80 209	108 508	33 803
Frais financiers	170 834	0	163 636	5 000
Dotation aux amortissements	1 708	0	1 708	0
Charges exceptionnelles	0	0	0	0
Charges antérieures	0	0	0	0
Prélèvement dépenses investissement	303 382	701 171 G	261 757	844 308 G
Totaux	(1 782 572	! 894 780	! 1 786 329	! 993 761

B B

II - Recettes de fonctionnement

	1986		1987	
	B.P.	B.S.	B.P.	B.S.
Produits d'exploitation	94 998	1 760	86 357	7 500
Produits domaniaux	310 700	46 421	316 000	38 000
Produits financiers	0	0	0	0
Recouvrements subventions	77 311	9 151	55 455	41 850
Dotation globale de fonctionnement	470 654	0	514 518	4 340
Impôts indirects	13 700	0	13 000	0
Impôts directs et autres	0	0	0	0
Contributions directes	815 209	0	800 999	14 900
Travaux d'équipement et de régie	0	0	0	0
Produits exceptionnels	0	0	0	0
Produits antérieurs	0	837 448	0	887 171
Totaux	(1 782 572	! 894 780	! 1 786 329	! 993 761

E E

B.P. : budget primitif
 E.S. : budget supplémentaire

III - Dépenses investissement (D.I.) et recettes d'investissement (R.I.)

	1986		1987	
	D.I.	R.I.	D.I.	R.I.
Déficit d'investissement reporté	67 479	!	146 681	!
Frais extraordinaires	0	!	0	!
Acquisitions de biens meubles et immeubles	95 087	!	185 100	!
Travaux de bâtiment	489 160	!	1 630 632	!
Prêts à long et moyen terme	72 952	!	37 651	!
Règlement dette	0	!	0	!
Remboursements d'emprunts	1 000	!	0	!
Subventions d'équipement	!	16 128	!	342 256
Prélèvements recettes de fonctionnement	!	701 171	!	844 308
Recouvrements de créances	!	0	!	0
Amortissement frais extraordinaires	!	0	!	1 700
Participation travaux d'équipement	!	8 379	!	- 1 200
Produits des emprunts	!	0	!	811 000
Vente de meubles et immeubles	!	0	!	2 000
Facturation travaux	!	0	!	0
Totaux	725 678	!	2 000 064	!
	A	F	A	F

IV - Balance générale

	1986	!	1987
Dépenses d'investissement A	725 678	!	2 000 064
Dépenses de fonctionnement globales B	894 780	!	993 761
- Prélèvements sur recettes de fonctionnement C	701 171	!	844 308
Dépenses de fonctionnement propres B - C = D	193 609	!	149 453
Total A + D	919 287	!	2 149 517
Recettes de fonctionnement E	894 780	!	993 761
Recettes d'investissement F	725 678	!	2 000 064
- Prélèvements dépenses d'investissement G	701 171	!	844 308
Recettes d'investissement propres F - G = H	24 507	!	1 155 756
Total E + H	919 287	!	2 149 517

V - Etude des taxes locales

• Taxe d'habitation

	1986	!	1987
Base notifiée	3 541 510	!	3 741 520
Taux appliqué par décision du Conseil	5,93 %	!	5,93 %
Produit résultant	210 012	!	221 872
Variation par rapport à l'année précédente	+ 6,94 %	!	+ 5,64 %

• Taxe foncière propriétés bâties

	1986	!	1987
Base notifiée	2 089 600	!	2 138 520
Taux appliqué par décision du Conseil	8,72 %	!	8,72 %
Produit résultant	182 213	!	186 479
Variation par rapport à l'année précédente	+ 6,71 %	!	+ 2,34 %

• Taxe foncière des propriétés non bâties

	1986	!	1987
Base notifiée	227 410	!	229 180
Taux appliqué par décision du Conseil	37,70 %	!	37,70 %
Produit résultant	85 734	!	86 401
Variation par rapport à l'année précédente	+ 3,86 %	!	+ 0,77 %

• Taxe professionnelle

	1986	!	1987
Base notifiée	2 319 370	!	2 332 690
Taux appliqué par décision du Conseil	9,72 %	!	9,72 %
Produit résultant	225 443	!	226 737
Variation par rapport à l'année précédente	- 46,99 %	!	+ 0,57 %

• Balance générale

	1986	!	1987
Base notifiée	8 177 890	!	8 441 910
Produit résultant	703 402	!	721 489
Variation par rapport à l'année précédente	- 11,04 %	!	+ 2,57 %

REALISATIONS 1987

- Renforcement électrique (pose d'un nouveau transformateur vers l'église) - suppression des poteaux en ciment - lignes en façade
- Eclairage du pont
- Carrelage neuf (pierres) à la salle des fêtes
- Eau : extension au "Désert" - "Rue de Bulet" - "La Garnière"
- Réorganisation du marché le jeudi matin
- Fleurissement : nouveaux points (près de l'église, route côté droit du pont avec passage piétons, pont)
- Stade : amélioration du local - fermeture
- Bâtiment Vial : achat puis retransmission en location-vente à la société Styl Monde
- Toilettes à la salle de réunions.

PREVISIONS 1988

- Plan d'occupation des sols à terminer
- Assainissement des "Barrières" (janvier, février)
- Eglise : réparations extérieures et intérieures (choeur et avant choeur)
- O.P.A.H. : opération programmée d'amélioration de l'habitat - bâtiments communaux - habitations particulières (informations au printemps)
- Electricité : renforcement à la Croix de Bellegarde et aux Barrières
- Salle des fêtes : poursuite de la rénovation intérieure.

O P E R A T I O N O . P . A . H .

Qu'est-ce qu'une O.P.A.H. ? C'est une opération programmée d'amélioration de l'habitat qui se déroule dans le cadre d'une convention tripartite entre la Commune, l'Etat et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat.

Pendant trois ans, grâce à la mise en place d'aides spécifiques, un certain nombre d'immeubles et de logements pourront être mis en état : mise au confort des logements, travaux sur les parties communes (chauffage, toitures, façades, cages d'escaliers, etc...).

Cette opération au niveau cantonal (comprenant les communes adhérentes au S.I.V.O.M.) sera dirigée par un cabinet d'études (architecte-urbaniste, conseillère sociale) - Responsable Mr BUFFARD de l'O.P.A.C. de l'AIN.

Après étude de chaque dossier, ce programme O.P.A.H. peut être subventionné :

- 1°/ Si vous êtes propriétaire de votre logement ;
- 2°/ Si vous louez un ou plusieurs logements ;
- 3°/ Si vous êtes locataire.

Une plaquette présentant la procédure O.P.A.H., l'étude et les financements possibles, sera distribuée en MARS à tous les habitants possédant des bâtiments antérieurs à 1975 ainsi qu'aux propriétaires habitant à l'extérieur du canton ou de la commune.

Dans cette plaquette sera joint un questionnaire à retourner dans chaque Mairie ou à la permanence d'informations.

Les permanences d'informations auront lieu à PONT d'AIN, à la Mairie, le premier et le troisième Vendredi de chaque mois, de 9H 00 à 12H 00 d'AVRIL à OCTOBRE.

La commune engageant de gros frais sur trois ans, serait très heureuse d'avoir de nombreuses participations.

Le Maire,

R. SATHCANNAX

Vous avez un problème de logement, l'ADIL peut vous aider :

Créée à l'initiative du Département et des partenaires locaux, l'ADIL de l'Ain (Association Départementale pour l'Information sur le Logement), ouverte au public depuis Juillet 1983 a pour rôle de vous informer et de vous conseiller sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux concernant l'habitat. Elle a reçu plus de 3 600 visiteurs en 1984.

1° Ses conseillers juristes vous donnent des conseils personnalisés :

- Locataires : quel est le contenu de votre bail, le montant de vos charges, la nature et le coût des services d'un professionnel de l'immobilier ?
- Propriétaires bailleurs : de quel régime juridique relève votre logement, comment réviser vos loyers ?
- Propriétaires occupants : comment financer des travaux d'amélioration, quel est le montant de votre allocation logement ou de votre aide personnalisée au logement ?
- Candidats au logement : quels éléments devez-vous prendre en compte avant de choisir un logement ; quels sont les financements les plus adaptés à votre situation ; quel type de contrat choisir ?

2° Un fichier des logements neufs et lotissements disponibles dans le département mis à jour régulièrement est à la disposition du public.

3° L'information des membres associés :

L'ADIL permet aux collectivités locales, à l'administration et aux professionnels de disposer d'une information, en retour, sur ce que les particuliers attendent de leur logement et de son environnement.

Où contacter l'ADIL ?

à la MAISON DE L'HABITAT
34 rue Général Delestraint
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél. (74) 21.82.77

N'HESITEZ PAS A SOLLICITER SES PRECIEUX CONSEILS !

LES ASSOCIATIONS

- COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT -

Président d'honneur	: Mr René SANTHONNAX
Président des fêtes	: Mr Michel THOMASSON
Président du fleurissement	: Mr André DELOY
Vice-Président	: Mr Daniel JANIN
Secrétaire	: Mr Pierre BOUVARD
Secrétaire-adjointe	: Mme Mireille MERLE
Trésorière	: Mme Paule JACQUIN
Trésorière-adjointe	: Mme Louise VIAL

Le bilan de l'année 1987 a été très positif grâce à ses manifestations (loto, pot-au-feu, farfouille de Bellegarde) réussies avec l'aide de l'équipe du conseil d'administration et des personnes qui participent par leur présence, leur aide ou leurs dons ; merci à tous.

Le fruit de ces manifestations a permis le financement du fleurissement de notre village ainsi que l'acquisition de matériel : friteuse, barbecue qui seront mis à la disposition de nos sociétés locales pour réussir leurs fêtes champêtres, micro H.F. qui complète l'équipement de la sono et permet ainsi une bonne animation des fêtes à l'intérieur de notre salle.

Pour une première, notre farfouille de Bellegarde a eu un début encourageant. C'est pourquoi, nous la reconduisons fin juin en espérant que le nombre des exposants et visiteurs augmente.

Malgré un démarrage difficile en après-midi, la fête du 14 juillet 1987 a connu un grand succès en soirée. Après discussion entre sociétés, la fête de cette année sera certainement transférée au terrain de football, assurant ainsi une organisation plus facile grâce à l'équipement de ce terrain. Ce 14 juillet est une fête villageoise. De ce fait, il est nécessaire que toutes les sociétés locales se sentent concernées pour sa bonne réussite.

Le comité des fêtes remercie la municipalité de son aide et souhaite un soutien encore plus actif de la population pour sa continuité dans ses actions les plus diverses.

Le Président

Michel THOMASSON

- PRIAY EN FLEURS -

Notre village est encore à l'honneur : 3ème prix national et 1er prix régional pour notre catégorie (population de moins de 1 000 habitants).

Beau succès venant récompenser une année féconde. 1987 a vu un heureux développement de notre fleurissement : place de l'église, route du pont côté droit et le pont lui-même. Cette nouvelle floraison venant s'ajouter au programme déjà considérable des années antérieures, honore notre comité.

Tous les participants, par leur mérite énorme, ont droit à nos remerciements. Mais, une fois de plus, de nouveaux bras seraient les bienvenus. Qu'ils viennent grossir nos rangs, sans complexe, en toute simple amitié.

N'oublions pas les hameaux qui, chaque année, se font un devoir de toujours mieux faire. Que les représentants de quartiers viennent nous consulter pour de nouvelles plantations. Ensemble, unis et forts, nous ferons de notre commune un merveilleux paysage fleuri.

Que la population soit maintenant bien informée : le financement ne pèse en aucun cas sur le budget communal. Nos plançons sont réalisés totalement par les bénévoles (un nouveau tunnel plastique vient d'être fabriqué pour produire encore plus). Les quelques achats de graines et divers plants sont financés bien souvent par les dons.

En résumé, comité de fleurissement en parfaite santé, obtenant beaucoup de succès et apportant, je pense, cette note de gaieté, de vie plus douce dans notre environnement journalier.

Priay en fleurs ! c'est du soleil dans tous nos coeurs.

Le Président du comité de fleurissement

André DELOY

oooooOooooo

- ECOLE PUBLIQUE MIXTE DE PRIAY -

L'école de PRIAY accueille les enfants de l'âge de 3 ans au cours moyen 2ème année.

Les effectifs sont répartis en 5 classes :

- 2 maternelles avec Mesdames Grandjean et Lallemand, institutrices aidées par Mme Chaléard, ASEM ;
- 3 primaires avec Mesdames Blanchet, directrice, Broise et Grosso, institutrices.

Les fournitures scolaires sont entièrement prises en charge par la commune qui met par ailleurs la salle des fêtes à la disposition de l'école pour l'éducation physique.

Les locaux scolaires et cantine sont situés dans le bâtiment mairie et un bâtiment plus récent à côté. Nous espérons pouvoir les regrouper un jour.

Deux services de transports scolaires (car) financés par le département et la commune fonctionnent matin et soir pour les enfants des hameaux.

Deux associations type loi 1901 : sou des écoles et cantine scolaire gérées par des parents et les enseignants contribuent à apporter un plus aux enfants et à l'école.

La Directrice

D. BLANCHET

- SOU DES ECOLES -

Présidente : Thérèse CHARREL
Vice-Président : Jean-François FABRE
Trésorière : Roselyne d'ALLARD
Secrétaire : Lydia PEULET
Assesseurs : Marcelle MOREL, Fabienne SIBERT, Norbert CEYRAT,
Roger LACOUR, Jean-François FAVELLET

Activités 1988

- . Samedi 23 avril 1988 : bal organisé avec la cantine scolaire
(rien ne sera dévoilé pour l'instant)
- . Samedi 18 juin 1988 : kermesse à partir de 14 h 30
- . Mai et juin : voyages scolaires

Nous voudrions attirer l'attention des parents d'élèves sur l'importance de cette société.

En effet, si cette société existe grâce à des parents bénévoles, c'est pour le bien de nos enfants. Cette année, pour la 1ère fois, nous innovons deux activités :

- 1° Depuis le 12 novembre 1987 jusqu'au 17 décembre 1987, nous avons emmené 44 élèves du CE1-CE2-CM1-CM2 pendant six semaines consécutives (tous les jeudis de 16 h à 17 h) à des séances de natation à la piscine d'Ambérieu, sous la surveillance d'un maître nageur, des deux institutrices (Mmes Broise et Grosso) et de deux accompagnateurs.
- 2° Du 30 mai 1988 au 4 juin 1988, 15 élèves du CP (classe de Mme Blanchet) partiront en classe de mer à Sausset-les-Pins (Bouches du Rhône).
Le bureau remercie Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal et la Cantine Scolaire pour leur aide afin que cette expérience soit une réussite et qu'elle puisse être renouvelée l'année prochaine.

En cours d'année, d'autres activités seront organisées pour les deux classes maternelles (Mmes Grandjean et Lallemand).

L'année 1987 a été positive et nous souhaitons faire mieux en 1988. Alors parents, venez soutenir nos enfants qui sont l'avenir de notre pays.

La Présidente
Thérèse CHARREL

- CANTINE SCOLAIRE -

La cantine scolaire compte au nombre des associations depuis longtemps déjà intégrées dans la vie locale. En feuilletant les statuts, on retrouve les noms d'Adrien CHAMBARD, Jules FAVELLET, Antoine BURSIN, Laurent JACQUET, Arthur BOUVARD, entre autres.

Si l'on cherche un signe de l'évolution des mentalités et du droit de la famille, on peut s'arrêter un instant sur l'article 6 de ces statuts qui stipule que les membres élus de cette association le sont par "l'assemblée générale des pères de famille dont les enfants fréquentent l'école". Il est heureux que cet article ne reçoive plus la même application stricte et les mamans de nos bambins représentent dorénavant la majorité de nos assemblées.

Depuis l'initiative de nos aînés qui ont associé leur nom à la création de la cantine scolaire, beaucoup de bureaux ont été élus. Tous ont eu à coeur de s'employer à poursuivre cette bien utile entreprise en liaison étroite avec la municipalité et avec le corps enseignant.

La cantine scolaire est d'abord constituée par une équipe de parents qui, en fonction de leurs propres activités et de leur disponibilité, en assurent l'organisation. Mais la cantine, c'est aussi le dévouement, le sens pratique et toute la gentillesse de Madame BERRIER qui, depuis plusieurs années, en assure le fonctionnement quotidien à la satisfaction de tous. Il est juste que ce bulletin permette de lui exprimer la gratitude des familles de Priay.

Le bureau 1987/1988 est composé de :

Mr d'ALLARD : Président (Tél. : 74.35.67.09)
Mr LACOUR : Vice-Président (Tél. : 74.35.45.85)
Mme DEMARQUETTE : Trésorière
Mme CEYRAT : Secrétaire (Tél. : 74.35.44.22)
MMes L'HERBETTE - BERRIER - LANOIX
MMs JANIN et ROBY
Mr REY y représente de façon permanente la municipalité.

Tous sont à la disposition des parents pour répondre à leurs questions ou pour s'intéresser à leurs souhaits.

La cantine scolaire sert en moyenne 40 à 45 repas par jour pour l'année scolaire en cours. Outre les enfants dont le domicile est éloigné et qui déjeunent habituellement, la cantine admet ponctuellement des enfants sous réserve d'en faire la demande en début de matinée.

Pour 1987/1988, les repas sont facturés au prix de 14 F pour ceux qui déjeunent habituellement et au prix de 16 F pour ceux qui ne déjeunent qu'occasionnellement.

La cantine scolaire a des aspirations et une finalité très proches de l'association du "sou des écoles". Ces aspirations visent à s'associer modestement à l'oeuvre pédagogique du corps enseignant par l'organisation d'activités extra-scolaires de visite ou de découverte, par la fourniture de moyens matériels complémentaires ou plus simplement par un meilleur confort des enfants.

La cantine et le sou des écoles organisent en commun leurs manifestations destinées à leur permettre d'alimenter leur budget et de financer leurs activités respectives.

Il est tout à fait utile que les parents soient informés de l'utilisation du budget par le bureau qu'ils ont élu. En 1988, les recettes seront consacrées au renouvellement nécessaire du matériel de la cantine, au financement conjoint d'une classe de mer d'une semaine dans les environs de Martigues pour une quinzaine d'enfants, et au fonds de roulement de l'association.

Il faut conclure cette rapide présentation en formulant le voeu que le plus grand nombre de parents participe aux assemblées de nos associations et s'intéresse aux manifestations qui sont organisées au service d'une oeuvre qui n'a d'autre intérêt que celui de nos enfants.

oooooOooooo

- LE COIN DES PECHEURS -

PRIAY... Rivière d'Ain ! Dans l'esprit du pêcheur, ou celui du poète, ces noms sont une symbiose, l'un sans l'autre ne saurait être... Et de cette symbiose naît une farandole : PRIAY, rivière, truites, ombres, vairons... pêcheurs... Ils arrivent de toutes parts avant l'aurore, bruits de voitures, claquements de portières, chuchotements...

Les premières lueurs de l'aube les voient se glisser parmi les arbres, se faufiler dans l'eau au travers des vorgines.

C'est une magie, c'est la passion, c'est la pêche qui commence ! Ce sera cette année le 19 mars, qu'on se le dise !

Jusqu'en l'année 1986, notre petite société locale "La Gaule de PRIAY" vivait paisiblement de la vente de ses cartes obligatoires, et d'autant mieux que la venue d'un détaillant en articles de pêche, Mr Contini, que tout le monde connaît, permettait du coup de doubler la vente des cartes. Les recettes étaient bonnes ; on alevinait avec l'argent, tout allait bien.

Et puis, d'en haut, tombe la nouvelle loi-pêche.

Ce qui d'emblée, semble un avantage extraordinaire pour le pêcheur, se retourne en fait contre lui, car cela devient une catastrophe pour nos petites associations de pêche locales : chaque pêcheur peut acquérir sa carte n'importe où et aller pêcher n'importe où dans les rivières relevant du domaine public. C'est la chute assurée des recettes avec comme conséquence la raréfaction des alevinages, parfois même leur quasi-disparition !

Dès lors, une nécessité s'impose : S'UNIR.

C'est ce qu'ont décidé les pêcheurs locaux à l'issue d'une assemblée extraordinaire : l'union se fera avec l'U.P.R.A. (Union des Pêcheurs de la Rivière d'Ain) qui est de loin la plus importante des associations de pêche de la basse rivière d'Ain. Le nom restera U.P.R.A. ;

le siège social se transfère à PRIAY ; la trésorerie de PRIAY est transférée à celle de l'U.P.R.A. suivant les instructions de la Préfecture de l'Ain.

Ainsi, malgré la disparition de la raison sociale "La Gaule de PRIAY", la vie associative de la pêche continue par l'U.P.R.A. avec quatre dirigeants à PRIAY :

Mr FESNEAU A. : Président d'honneur
Mr CONTINI M. : Vice-Président
Mr LARDET H. : Trésorier
Mr BOURGEOIS R. : Trésorier-adjoint

L'U.P.R.A. gère pour l'instant 27 kms de la rivière. PRIAY devient en quelque sorte la capitale des pêcheurs de la basse rivière d'Ain.

L'espoir de l'U.P.R.A. est de voir la raison l'emporter sur l'esprit de clocher, et que les autres petites associations de pêcheurs se joignent à nous, ce qui se fera, n'en doutons pas, nécessité faisant loi !

Les objectifs de l'U.P.R.A. :

- une gestion réfléchie, équilibrée, écologique, fonctionnelle de la rivière ;
- avec plus de 2 000 pêcheurs derrière elle, devenir un partenaire écouté dans les grandes confrontations avec les autorités (D.D.E., D.D.A. E.D.F., etc...) ;
- faire en sorte que la rivière redevienne abondamment poissonneuse ; de grands projets sont en cours.

D'ores et déjà, dans les eaux de PRIAY, ont été déversés : 30 000 truitelles 9-12 cm provenant de la pisciculture de Chazey-Bons, 1 500 truitelles provenant des ruisseaux de grossissement de l'U.P.R.A. (truitelles complètement habituées à la vie naturelle, c'est-à-dire à trouver leur nourriture et à se protéger contre crûes et prédateurs) et 2 000 ombrets de 10 à 15 cm.

Les dirigeants priaisiens de l'U.P.R.A. souhaitent à tous les pêcheurs de PRIAY bonne pêche en 1988.

oooooOoooo

- L'AMICALE BOULES DE PRIAY -

vous souhaite une bonne année 1988 et une saison boules pleine de promesses.

Par la présente, nous remercions tous les commerçants et artisans de la commune qui, par leurs dons, ont contribué au bon déroulement de leur concours : leur participation a été très appréciée. Nous remercions également tous les membres honoraires ainsi que la Commune.

Il est à remarquer que le boulodrome sera doté de nouveaux arbustes en remplacement des arbres morts, afin d'avoir un meilleur ombrage.

La saison 1987 a été bonne, nous espérons que 1988 sera meilleure.

Le président et son bureau souhaitent longue vie à l'amicale boules de PRIAY.

- AMICALE CHASSE -

Cette dernière saison, l'amicale a vu la rentrée de six nouveaux sociétaires. Son doyen, Marcel Perret, a reçu la médaille de bronze de l'office national de la chasse, pour service rendu à la société ; il prit son premier permis de chasser en 1917.

La saison cynégétique a été assez moyenne ; le lièvre est en progression ; ceci est dû à une très grande restriction des jours de chasse (5 jours par an) ; c'est le seul moyen de voir remonter sa densité quoiqu'en fin d'année, nous avons trouvé plusieurs cadavres. De quelle maladie, meurent-ils ? L'autopsie est en cours.

Quant aux lapins, malgré de gros efforts de repeuplement, les résultats restent faibles. La myxomatose sévit toujours ; cela est vraiment regrettable.

Le gibier à plumes, avec le printemps pluvieux et froid, a eu une reproduction nulle ; pas de passage de palombes ni de bécasses ; par contre, en fin de chasse, il y a eu beaucoup de grives ; c'est pourquoi vous avez entendu de grosses pétarades.

Le chevreuil est toujours en progression grâce au plan de chasse qui limite les prélèvements ; le sanglier est moins abondant que les années précédentes.

Notre prochain ball-trap aura lieu le 30 et 31 juillet 1988, avec repas champêtre.

Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé.

oooooOooooo

- FOOTBALL CLUB -

A l'assemblée générale du 6 juin 1987, des modifications sont intervenues au sein du bureau à savoir :

Président : Mr Meunier Jean remplace Mr Josserand Alain
Trésorier : Mr Protière Michel remplace Mr Deloy Bernard
Secrétaire : Mr Berrier Alain
Messieurs : Berthiller R., Chêne R., Genoud P., Josserand A.
et Rey J. complètent le bureau.

L'entraînement est assuré par Mr Chêne R., titulaire du diplôme d'éducateur de football, en remplacement de Mr Dimino V., démissionnaire.

Les objectifs de la saison dernière n'ont pas été atteints. L'équipe I rétrograde en 2ème division du Bugey ; l'équipe réserve en terminant 3ème de sa poule, ne pouvait accéder à la division supérieure.

La saison 87-88 s'annonce sous de bons auspices. A la moitié du championnat, l'équipe I est classée 3ème et l'équipe II est leader de sa poule. Malgré le bon comportement de nos joueurs au cours de ce début de saison, nous regrettons que les supporters ne viennent pas plus nombreux au stade.

Le club n'a pu maintenir une équipe de jeunes faute de volontaires.

A signaler l'amélioration progressive des équipements du stade des Brotteaux, grâce aux efforts des bénévoles et des employés communaux qu'à travers ce bulletin nous remercions.

- GYM-CLUB -

20 ans déjà que ce club, créé par Mme Louise Vial, accueille une vingtaine de dames de tous les âges.

Tout au long de l'année, chacune peut se rendre compte du bien-être apporté par ces moments de gymnastique. Chaque séance se déroule dans une bonne ambiance et apporte détente, forme et souplesse. Cette année, en salle de réunions, les cours ont lieu le jeudi soir de 20 h 30 à 21 h 30 et sont animés par Isabelle Capelli.

Nous invitons donc toutes les personnes désirant entretenir leur corps ou simplement se détendre, à se joindre à nous,

Présidente : Mme Martine MONTBARBON
Secrétaire : Mme Andrée MEUNIER
Trésorière : Mme Micheline YMAIN

oooooOooooo

- CLUB DE YOGA - "YOGA-CLUB DE LA COTIERE" -

Président : Arthur BOUVARD
Trésorière : Claude SANTHONNAX (adjointe : Y. CHERPAZ)
Secrétaire : Michelle COLLOMBIN
Monitrice : Erika LESOURD

Depuis la parution du précédent bulletin municipal, le Yoga-Club de la côtière a poursuivi sans bruit sa route, en étendant un peu son rayon d'action puisqu'il accueille maintenant des personnes de SAINT-MARTIN-DU-MONT, VILLETTE et CHATILLON-LA-PALUD.

Les séances connaissent une fréquentation régulière, facteur essentiel des bienfaits que le Yoga peut apporter à ses adeptes. Celles-ci ont lieu chaque mardi, de 20 heures 30 à 21 heures 45, comme l'an dernier, dans la salle de réunions mise à la disposition des associations par la municipalité, et qui convient parfaitement à ce genre d'activités.

Puisqu'il est bien connu que "l'union fait la force", et dans le but de bénéficier de certains avantages contribuant à mettre le prix des cotisations à la portée du plus grand nombre, le Yoga-Club de la côtière adhère depuis 1987 à la F.Y.D.A. (Fédération de Yoga d'Amérique), dont le président est Joël Bonniaux.

Tous ceux et celles qui désirent découvrir ou mieux connaître cette discipline bénéfique pour le corps comme pour l'esprit peuvent demander des renseignements aux responsables, ou encore assister à quelques séances où ils seront très cordialement accueillis.

- CLUB DE TAROT -

L'EXCUSE D'OR DES BORDS DE L'AIN, Club de Tarot de PRIAY, créé en septembre 1984, affilié à la FFT, vous attend tous les vendredis soir à 20 h 30 à la salle de réunions pour la saison 87/88. Nous comptons en ce moment 30 adhérents dont 23 sont licenciés.

Lors de la saison 86/87, une multitude de lots ont été distribués à tous les adhérents dont voici les cinq premiers qui ont su se distinguer durant les deux trimestres :

- . le premier : Daniel JANIN, 1 lot d'une valeur de 1 000F+ 1 coupe
- . le deuxième : Gilbert JANIN, 1 lot d'une valeur de 800 F + 1 coupe
- . le troisième : Roger CHASTAGNER, 1 lot d'une valeur de 600 F + 1 coupe
- . le quatrième : Daniel PYLYSER, 1 lot d'une valeur de 500 F
- . le cinquième : Michel CONTINI, 1 lot d'une valeur de 400 F.

Après cette remise de lots, Alain PHILIPPE nous a présenté un excellent rapport financier. Puis, nous avons procédé à l'élection du vice-président car Victor DIMINO était membre sortant et c'est Mlle Catherine NICOD qui le remplace ; pour le reste du bureau, rien n'a changé :

- Président : Daniel JANIN
- Secrétaire : Sylviane MELLAS
- Trésorier : Alain PHILIPPE

Nous avons clôturé cette saison 86/87 dans le bien-être et la bonne humeur par un repas au restaurant "La Mère Bourgeois", repas offert à tous les adhérents par le club.

Pour la saison 87/88, une nouveauté, création du Comité Départemental de Tarot de l'Ain associant les différents clubs de l'Ain : MONTLUEL, PRIAY, BOURG-EN-BRESSE, DOMPIERRE-SUR-CHALARONNE, ce qui permet de faire des rencontres interclubs par équipe ou individuel.

Au niveau du club de Priay, vous pouvez jouer en dames "LIBRES" ou en dames "DUPLICATE" suivant un calendrier affiché au Bar Jacky REY. Un classement doté de coupes et lots est prévu le 15 avril 1988 et récompense tous les adhérents du club ; puis une date sera fixée pour clôturer la saison au restaurant.

Le Président

Daniel JANIN

oooooOooooo

- BIBLIOTHEQUE -

Elle est ouverte à tous chaque jeudi de 16 h à 18 h. Le prêt des livres est gratuit. Nous avons un choix très varié (romans, policiers, aventures). Cette année, sont venus s'ajouter les livres de la bibliothèque qui étaient autrefois à la mairie et à l'école. Un bon livre, même un vieux, vous fera passer de bons moments.

- AMICALE DES SAPEURS POMPIERS -

Le Corps des Sapeurs Pompiers de PRIAY est un C.P.I. c'est-à-dire un "Centre de Première Intervention" rattaché (en premier appel) au Centre de Secours de Pont d'Ain et au Centre de Secours Principal d'Ambérieu-en-Bugey.

L'effectif actuel est de 15 volontaires. Le bureau de l'amicale des sapeurs pompiers, regroupant tout l'effectif a, notamment pour but l'armement (c'est-à-dire l'équipement) tant en matériel qu'en tenue de la compagnie, avec évidemment, l'aide de la commune.

Cet armement acquis ou rénové au fil des années comprend maintenant :

- 1 véhicule léger (4 L camionnette) acheté par la caisse de l'amicale et par la suite, donné à la commune ;
- 1 fourgon pompe tonne léger (FPTL) équipé d'une citerne d'eau de 800 litres et d'une pompe à haute pression (40 bars) acheté par la commune en 1978, remis et aménagé par les pompiers ;
- 1 moto pompe portative de 500 litres/mn ;
- 1 vide cave avec un débit de 30 m³/heure ;
- 1 dévidoir remorquable équipé de 200 mètres de tuyaux de 70 mm de diamètre ;
- 1 barque remorquable ;
- divers tuyaux de 70 et 45 mm de diamètre roulés dans les véhicules ; divisions ; lances diverses ; lance à mousse ; coudes ; cordages ; commandes ; clés ; échelles à coulisse, à crochets ; extincteurs divers (poudre, eau pulvérisée) ; des battes à feu ; 3 tenues anti-frelons ; gilets de sauvetage ; habillement et matériel individuels à chaque homme ;
- 2 ARI (appareil respiratoire isolant) nécessaires en cas de fumées et gaz nocifs ;
- 1 appareil oxygène ranimation avec 3 bouteilles d'oxygène ;
- 1 appareil oxygène inhalateur 1er secours ;
- 1 brancard de campagne ;
- 1 petit groupe électrogène portatif 1 000 W.

Les cadets de la Section Jeunes Sapeurs Pompiers continuent avec beaucoup de sérieux leur entraînement tant physique que théorique et les résultats sont leur meilleure récompense ; trois cadets ont obtenu le "brevet des Jeunes Sapeurs Pompiers" à l'examen du mois de juin dernier.

Sur le plan sportif, de nombreuses places d'honneur en cross et en athlétisme, mais leur plus belle aventure 1987 restera sûrement celle de leur sélection départementale (à Poncin), régionale (à Ferney-Voltaire) et enfin nationale (à Compiègne) en concours de manoeuvre. Quels souvenirs !

L'amicale des sapeurs pompiers remercie vivement les habitants et résidents de Priay pour les dons reçus au cours de l'année ainsi que pour leur participation aux différentes manifestations qu'elle organise (ventes de galettes en mai et juillet, concours de pétanque...)

Le Chef de Corps

Mr MAURAND Claudius

- COMITE D'AIDE AUX PERSONNES AGEES -

Fondatrice : Elise MATHIEU - Président : Albert BUSSY - Vice-Président : Jean LAUPIE - Trésorière : Germaine TIXIER - Secrétaire : Geneviève BOUVARD - Déléguées de quartiers : Marceline DELOY (Trésorière-adjointe) - Jeanne BUSSY (Secrétaire-adjointe) - Mireille MERLE, Suzanne MARLIERE, Suzanne MOREL, Paule JACQUIN, Colette DROUIN, Juliette PINARD, Yvette BAPTISTAL, Fernande SOQUET, Marie-Louise LAUPIE, Hélène ROUSSET, Colette MARGUIN.

Le précédent bulletin municipal ayant retracé les principales activités du Comité, qui par ailleurs a su se faire bien connaître en 22 ans d'existence, il paraît utile, plutôt que de rappeler toutes ses manifestations annuelles, de mettre l'accent sur des aspects peut-être moins connus de son action, et en particulier sur les services qu'il peut rendre tant aux retraités encore actifs qu'aux personnes plus âgées ou moins valides de la commune.

C'est ainsi que les personnes qui se déplacent difficilement peuvent toujours faire appel aux membres du bureau qui résident dans leur quartier, et qui les aideront dans leurs démarches (demandes d'aide ménagère, formalités diverses), ou les mettront en rapport avec l'assistante sociale. De même, sur simple appel, une voiture peut les conduire aux réunions du jeudi après-midi, goûters, repas, et les ramener chez elles.

Le Comité adhère à la F.D.C.A.A. (Fédération départementale des Clubs des Aînés en milieu rural) qui se met à la disposition de ses cotisants pour un certain nombre de services, renseignements, animations, qui seront communiqués aux retraités qui en feront la demande.

Le Comité adhère également au C.O.D.A.P.A. (Comité d'Activités Physiques des Retraités), organisation qui permet à ceux qui le désirent de pratiquer un sport adapté à leur âge et de le faire à des tarifs avantageux et avec le maximum de sécurité, qu'il s'agisse de natation, marche, bicyclette, ski de fond, etc... Là aussi, les déplacements sont facilités.

Et à PRIAY même, des séances de maintien en forme, animées par Marceline DELOY et Claude SANTHONNAX, sont ouvertes à tous ceux et celles qui tiennent à conserver leur souffle et la souplesse de leurs articulations, avec mesure et sans aucun esprit de compétition. Pour cette saison, rendez-vous le vendredi matin à la salle de réunions, de 9 h 30 à 10 h 30.

Pour les activités culturelles et de détente, le Comité donne à tous, en liaison avec l'office de la culture d'AMBERIEU-EN-BUGEY, la possibilité d'assister pour un prix modique à des conférences variées et de grand intérêt. Les renseignements sont éventuellement fournis le jeudi après-midi, salle de réunions.

Le même jour, l'après-midi, la bibliothèque est ouverte aux amateurs de lecture (responsable : Mme JACQUIN).

Le bureau du Comité remercie la municipalité pour sa subvention (800 F en 1987) et toutes les personnes qui par leurs dons et le produit de leurs travaux personnels ou collectifs ont permis d'offrir quelques friandises aux plus âgés, et de réduire leur participation aux repas et excursions de l'année écoulée.

A noter que la vente-exposition n'aura pas lieu le 14 juillet comme l'an dernier, mais le dimanche 2 octobre, à partir de 15 heures, à la salle des fêtes.

- ASSOCIATION DES A.C.P.G. - SECTION DE PRIAY -

La section des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre de PRIAY est toujours présente, que ce soit pour les cérémonies officielles du 11 novembre (commémoration 1914/1918), du 8 mai 1945 ainsi que pour le Congrès Cantonal du mois de mars de chaque année qui a lieu à tour de rôle dans chaque commune de notre canton. Pour l'année 1988, il se tiendra à Pont d'Ain le dimanche 20 mars ; cette date a été choisie afin de ne pas gêner nos camarades qui désirent participer au repas des "Anciens Jeunes" qui a lieu à la salle des fêtes de PRIAY dans le courant du même mois. Quant au Congrès Départemental, il aura lieu cette année à Oyonnax (la cité du plastique). C'est toujours une manifestation (pacifique) très importante pour notre association.

Et puis, nous avons aussi nos peines ; plusieurs de nos camarades du canton de Pont d'Ain sont décédés au cours de l'année 1987, de même à Priay en la personne de Mr Morel Michel, ancien combattant de 1914-1918, qui lui aussi avait connu la captivité en Allemagne (il était le beau-père de notre camarade Albert Genoud) et de Mme Vve Bursin du Hameau de Bellegarde (elle était la belle-mère de notre camarade Jean Cêche demeurant aux Carronnières).

A la suite de ces décès, les familles Morel Michel et Bursin-Coche ont fait un don de 200 F à la section des A.P.G. de Priay ; nous les remercions bien vivement.

L'association des A.C.P.G. a ses oeuvres sociales ; c'est ainsi que chaque année, une délégation responsable de notre association départementale rend visite à nos camarades anciens P.G. qui se trouvent en maison de retraite et qui n'ont pas de famille. On leur remet un petit pécule et cela grâce à la vente de nos calendriers.

Mr DESORMIERE, Président de la section des A.P.G. de PRIAY, adresse les plus vifs remerciements à toutes les personnes pour le bon accueil et leur générosité lors de la présentation de ce calendrier.

Le Président

Auguste DESORMIERE

oooooOooooo

- CROIX-ROUGE ET DONNEURS DE SANG -

Déléguées : Mme Merle Mireille
Mme Jacquin Paule
Mme Bouvard Geneviève
Mme Bussy Charlotte

Par ce bulletin, nous remercions toutes les personnes de leur générosité et leur accueil envers les dames chargées du placement des cartes de la Croix-Rouge et aussi de leurs nombreux dons.

Avec cet argent, nous avons distribué, au moment de Noël, des friandises aux personnes âgées, aux familles dans le besoin et dernièrement à une famille de Bellegarde qui a tout perdu lors de l'incendie de sa maison.

La collecte du sang a eu, cette année, de nouveaux donateurs. Nous faisons appel aux jeunes et autres : un don peut sauver une vie.

Dorénavant, durant la séance de prélèvement, toutes les personnes intéressées par une vaccination ou un rappel contre le tétanos pourront se le faire faire.

Cette année, nous avons eu encore d'agréables moments au cours de deux voyages organisés (Chazelles et le Beaujolais).
Nous vous espérons encore nombreux pour les prochains.

oooooOooooo

- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : C.C.A.S. -

Il est plus connu sous sa précédente dénomination : Bureau d'Aide Sociale, qui lui-même succédait au Bureau de Bienfaisance des temps anciens. Témoin un registre des délibérations datant de 1853, qui nous apprend qu'à leur installation ses membres "juraient obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur", et dont les signatures (séchées à la poudre d'or), nous livrent les noms de vieilles familles du village (Bardot, Emériat, Perret, Hise).

Actuellement, il ne s'agit plus pour le C.C.A.S. d'établir comme autrefois une "Liste des indigents" de la commune, mais d'étudier un certain nombre de "Cas Sociaux", qui par suite de catastrophes familiales ou professionnelles non couvertes immédiatement par les organismes officiels ou les assurances, méritent une aide en nature ou financière (maladie, chômage, incendie, décès, etc...).

Ce dépannage est fait après examen par une commission composée du Maire, de quatre conseillers municipaux, et des représentants d'associations à but social ou caritatif de la commune, les fonds provenant de dons et d'une subvention municipale.

Le C.C.A.S. intervient également dans les problèmes de couverture sociale des plus démunis en cas d'hospitalisation, en liaison avec les assistantes sociales et les instances départementales.

oooooOooooo

E T A T C I V I L

NAISSANCES

YMAIN Sandrine : 26 mars 1987
KEO Paonaravuthy : 6 avril 1987
ADAMO Mathieu Marcel Christian : 7 juillet 1987
DAMBRIERE Céline : 9 juillet 1987
FONTANEL Jérémy : 15 juillet 1987
MOREL Alice Marie : 31 juillet 1987
MOREL Maxime Paul Henri : 12 août 1987
BOTTEX Anne-Laure : 13 août 1987
CHALEARD Aurélien : 28 août 1987
GARROS Cindy Séverine : 4 décembre 1987
SALVAN Maryse : 12 décembre 1987
DA ROCHA Philippe : 14 décembre 1987

MARIAGES

GARROS Jean Louis Manuel
et GRIMAND Annie : 14 février 1987
LE QUELLEC Jacques Emile Michel
et LEGRAND Noëlla Blanche
Aline : 21 mars 1987
WEYN Jacques Marcel Auguste
et BERRIER Christine : 4 avril 1987
BERNARD Christian
et DE SOUSA BARBOSA Maria
Inès : 25 avril 1987
BARDI Hugues
et MAZUY Danielle Andrée
Louise : 30 avril 1987
FONTANEL Patrick Emile Jean
et BERNARD Margerie : 14 novembre 1987

DECES

GALLAND Anaïs Veuve RIBERET : 6 février 1987
RENAUD Joséphine Benoîte Claudine : 28 février 1987
MOREL Michel : 14 juin 1987
DUVERGER René Claude : 13 août 1987
VULIN Julie Veuve EMEYRIAT : 25 août 1987
CARLIER Marie Estelle Clotilde
Veuve BURSIN : 28 août 1987

P R I A Y E N F A N F A R E ! !

Vous souvenez-vous de la fanfare de Priay des années 30, 40 ? "Les Enfants de la Côtère".

Je ne ferai pas état dans ce récit de la très vieille querelle (politico-religieuse) des deux sociétés musicales fonctionnant cahin-caha en se faisant une guerre peu recommandable. Je n'ai ni les archives précises, ni la qualité d'en parler. Revenons simplement à cette société "Les Enfants de la Côtère" créée en 1878 d'une sage fusion. A sa tête, le chef, Mr Auguste Giroud, grande figure incarnant l'autorité, le respect et le savoir. Il maîtrisait tout, étant l'âme même de toutes directives pour assurer cette coordination indispensable entre la musique propre et le fonctionnement de la société. Il réussissait aussi à entraîner ses cinquante (environ) musiciens exécutants (n'oublions pas quelques éléments de Pont d'Ain). Notre fanfare avait belle allure en défilant bannière en tête (Joseph Mantoux), flanquée du président d'honneur (Maître Ferrand), des vice-présidents (MM. Bruyère, Josserand, Santhonnax J.) et (Mr Villeret) préposé aux partitions, dans les rues de Priay.

Le départ était toujours donné au niveau de la salle de réunions (côté poste). Cette pièce était notre ancienne salle des fêtes de l'époque avec placards de rangement pour instruments, partitions, etc... En somme le siège ! D'un air martial, ce cortège venait normalement et toujours sur la place publique pour prendre en charge le défilé communal inscrit au programme. Souvenez-vous de quelques figures marquantes : "Chopine" (F. Prost), "Baptiste" (Chêne) à la grosse caisse, "Marius" (Vial) avec sa contrebasse géante ressemblant à un alambic ! Chacun avait sa place et fier de faire son devoir de Priaysien. Chaque fête et anniversaire officiels étaient marqués par ces flots harmonieux. Mais ne croyez pas qu'une société fonctionne naturellement sans effort. Des cours de solfège hebdomadaires étaient enseignés l'hiver par divers musiciens chevronnés (MM. Francisque Poncet, Maurice Giroud, André Josserand, etc...). Et puis, il y avait les répétitions une fois par semaine. Sans arrêt, il fallait reprendre et reprendre les passages délicats sous la baguette alerte et précise du chef Auguste Giroud. La maîtrise parlait à un auditoire respectueux de vouloir bien faire. Le répertoire était riche et vaste depuis les marches entraînantes jusqu'aux morceaux de choix (opéra, opérettes en arrangement). Mais ces soirées contraignantes n'étaient tout de même pas trop rigides. Bien souvent, un musicien vigneron ou sympathisant apportait "le décalitre" oui, 10 litres de jus du terroir, aux côtes bien connues "Gottu, sur la roche, Bel Air, les Quarts, les Senoncières". Entre deux morceaux, chacun puisait un "canon" de rouge, puis passait le relais au voisin. Simples et réconfortants gestes d'une liaison d'amitié. Les farces venaient aussi détendre l'atmosphère. J'ai le souvenir de mon père offrant des bonbons enveloppés ; affreux résultats pour de simples boules de naphthaline... ou encore piment rouge délicatement passé sur les embouchures... Des éclats, bien entendu, avec des lèvres en feu ou le gosier anéanti... Et la répétition reprenait pourtant sereine et constructive.

Mais vous allez me dire : de quoi vivait cette société ? de très nombreuses cartes de membres honoraires, d'un bal masqué très important pour mardi gras qui drainait la foule loin à la ronde, des fêtes théâtrales aussi.

Souvenez-vous des pièces savoureuses avec les acteurs : F. Mathieu, A. Chambard, Jolivet, etc... des chanteurs : M. Vial avec ses grands bœufs blancs, F. Belin et ses monologues encombrés, A. Arpin en tyrolien, M. Giroud, A. Vial au répertoire drôle, P. Santhonnax avec l'âme des violons etc... excusez toutes les absences...! et au piano : Suzanne Carre.

Avec le produit de ces manifestations, un voyage était alors programmé (environ tous les 2 ou 3 ans, ou plus, suivant les fonds). Quelles expéditions à Marseille ou à Nice ! Je dis bien expéditions car, à l'époque, partir à 400 ou 500 kms représentait l'exploit et longtemps, dans les chaumières, on en reparlait... petites anecdotes futiles, mais valorisant, grandissant le voyage inoubliable !! Je suis sûr que les anciens se souviennent encore de ces bons moments.

Les concerts (à Priay, aux Carronières, à Varambon, à Pont d'Ain, etc...) étaient chaque année un rite obligatoire et plaisant. La société, en quelque sorte, remerciait ses membres honoraires.

Bien souvent pour la fête patronale du 15 août, quelques membres dévoués officiaient à l'orchestre pour le bal public. Et la célèbre rengaine de la retraite aux flambeaux (hélas absente de nos jours) couronnait cette journée mémorable. Un souvenir me vient à l'esprit : "Baptiste" crevant un jour sa grosse caisse d'un élan aussi vigoureux qu'euphorique ; couac ! pénible, mais discrètement digéré dans cette ambiance de fête. Sacré Baptiste !! en arrière les enfants... en avant la musique...

Pour les funérailles d'un musicien ou parent, le cérémonial avait alors de l'allure. Marche funèbre de Chopin tout au long du cortège et puis morceaux fort émouvants joués à l'église ; sublimes minutes en ces lieux où les échos sonores mêlés au sacré nous pénétraient d'une respectueuse grandeur.

La Sainte Cécile, Patronne de la musique, faisait aussi partie des festivités traditionnelles. Défilé, banquet copieux servi à tour de rôle chez nos hôteliers locaux ; ce cycle annuel était très respecté. Ces agapes récompensaient aussi l'assiduité et venaient bien souvent clore l'année ; on discutait ferme pendant de longs jours pour élaborer un menu solide qui restait toujours pantagruélique.

Tous les 5 ou 6 ans (je ne me souviens plus très bien), chaque village possédant une société musicale appartenant à la fédération des bords de l'Ain, organisait un festival en juin ; c'était un honneur et une rude tâche. La décoration florale devait se manifester partout : rues, maisons, édifices publics, etc... débauche de fleurs artificielles confectionnées pendant l'hiver précédent cette manifestation. Chacun y participait avec plaisir et l'émulation gagnait chaque quartier pour rivaliser d'ingéniosité. De toute façon, rien n'était dévoilé avant la veille ou le matin même du grand jour. La surprise et l'orgueil étaient des réactions "bon enfant". Un défilé géant débutait l'après-midi pour diriger les sociétés vers les lieux du concert. Là, chacun s'appliquait à produire un morceau de choix, en attendant le morceau d'ensemble final. L'harmonie faisait alors place à la ruée sur les buffets garnis. Ce signal était d'une parfaite entente cordiale et générale. J'ai deux souvenirs d'enfant : le festival des Brotteaux à Priay en 1928 (photo à la salle des réunions par notre photographe de l'époque, Mr Gadoud), celui de Jujurieux en 1930 ou 1931 ou, au retour, une voiture m'a traîné (sans mal) quelques cinquante mètres. Le dernier festival de Priay a eu lieu le 24 mai 1959.

Mais de tous ces souvenirs, je terminerai par la note joyeuse, par cette tradition inoubliable de chaque 1er janvier (ou 1er dimanche de janvier). Oui, en ce temps là, notre société musicale faisait une tournée triomphale, immuable. Voyez un peu : aubade au début de l'après-midi chez Monsieur Le Maire, puis chez le chef de musique, puis chez les vice-présidents. Tout cela en musique bien entendu, avec boissons et bugnes réglementaires à chaque station. Tournée toujours mémorable où, avec la progression de "l'évènement", les échos musicaux devenaient plus rapides, plus déliés, plus gais peut-être... Au diable, si quelques "canards" venaient se mêler à l'affaire. Rien n'arrêtait ce flot joyeux qui bien souvent se terminait encore dans les quatre débits de boissons. Noires, blanches, croches, doubles croches, points, soupirs, en un ballet vaporeux, très aérien, n'existaient plus alors que sur les partitions discrètement rangées depuis longtemps. Le contrat était rempli... Une nouvelle année commençait !!...

Je laisse volontairement dans l'ombre la coutume du "Tracassin" que seuls les plus anciens pourraient comprendre.

Voilà ! Je pense avoir bouclé la boucle ! Pardonnez peut-être quelques erreurs ou omissions bien involontaires.

La Fanfare des années 30, 40 "Les Enfants de la Côtière", quels merveilleux souvenirs ! (Monsieur Sage possède un film, un document unique d'un certain défilé).

Cette société, pourtant modeste, était le phare de notre vie ; elle était notre fierté, notre honneur et la gloire de PRIAY.

René Santhonnax

ooooo

MANIFESTATIONS 1988

AVRIL

- Samedi 23 : Bal (Sou des écoles et Cantine scolaire)
- Dimanche 24 : Coupe Marcel Philippe (Amicale Boules de Priay)

MAI

- Samedi 7 : Coupe des Sociétés (Amicale Boules de Priay)
- Dimanche 8 : Commémoration armistice 1945
- Dimanche 15 : Galettes au feu de bois (ASS. des Jeunes Sapeurs Pompiers)
- Samedi 28 : Coupe Rivoire (Amicale Boules de Priay)

JUIN

- Samedi 18 : Kermesse des écoles (Sou des écoles)
- Dimanche 19 : Concours de pétanque des Sapeurs Pompiers
- Dimanche 26 : Farfouille de Bellegarde

JUILLET

- Samedi 2 : Coupe Jaqui Rey (Boules)
- Jeudi 14 : Fête nationale - Fête villageoise (animation, feu d'artifice, bal)
- Samedi 17 : Galettes au feu de bois (Sapeurs Pompiers)
Coupe sociétés quadrettes (Boules)
- Samedi 30 &
Dimanche 31 : Tir aux pigeons (Amicale Chasse)

AOÛT

- Dimanche 7 : Concours de boules des commerçants, artisans et P.M.E.
- Samedi 13 : Début de la vogue (retraite aux flambeaux, bal, fête foraine)
- Dimanche 14 : Concours de labours des cantons de Pont d'Ain-Poncin - vogue
- Lundi 15 : Tournée des brioches par le Football-Club
Concours de pointage (Boules)
- Samedi 27 : Concours de boules agriculteurs et éleveurs
- Dimanche 28 : Tournoi de onze - Challenge Joud-Philippe (Football-Club)

OCTOBRE

- Dimanche 2 : Exposition-vente du Comité des Anciens & retraités
- Samedi 15 : Repas dansant (Comité local de la F.N.A.C.A.)
- Samedi 29 : Repas dansant du Comité Cantonal de la Croix-Rouge

NOVEMBRE

- Vendredi 11 : Commémoration armistice et banquet des Anciens Combattants
- Samedi 12 : Matinée "boudin" (Sapeurs-Pompiers)
- Samedi 19 : Choucrouté dansante (Sou des écoles et Cantine scolaire)

DECEMBRE

- Dimanche 11 : Sainte-Barbe (Sapeurs-Pompiers)
- Samedi 17 : Concours de belote coinchée (Football-Club)
- Samedi 31 : Réveillon

La neige tombe
Couvre la tombe
Emplit la combe
De velours blanc.
Le flocon vole,
L'oiseau s'affole,
L'heure s'envole
D'un vol très lent...

Pâle dimanche !...
En robe blanche
L'aube se penche
Et l'ombre fuit...
Molle cadence
Rythmant la danse,
Légère et dense
Au jour qui luit...

Mon âme éprise
De blanc se grise
Poussière grise
Des rêves morts...
Blême cohorte
Le vent t'emporte.
Je clos ma porte
Au froid qui mord.

La neige tombe
Couvre la tombe
Emplit la combe
De velours blanc.
Le flocon vole,
L'oiseau s'affole,
L'heure s'envole
D'un vol très lent...

Jeanne Nicollet

Décembre 1936

Paysan !

Je suis noble artisan et fier
D'une oeuvre inachevée du temps
Je suis l'outil creusant la terre
Au nom sans faste de paysan...

Matin et soir je lutte
Avec effort de mes deux bras
Jamais le champ je ne rebute
Du sein ouvert il le dira...

R.S.

PENSEES

Veillons à ce que l'herbe ne pousse jamais sur les
chemins de l'amitié.

R. Poincaré

La vie est un miroir brisé dont il faut recoller
les éclats ; en se verrait trop petit dans un seul
morceau.

R. Guillet

C'est dans l'ombre que les coeurs causent et l'on
voit beaucoup mieux les yeux, quand on voit un peu
moins les choses...

P. Géraldy

